

43 Avenue d'Italie  
80090 AMIENS  
[www.sommenumerique.fr](http://www.sommenumerique.fr)

Tél. 03 22 22 27 27  
[courrier@sommenumerique.fr](mailto:courrier@sommenumerique.fr)

20191209\_DL\_01

**OBJET :**  
Budget principal –  
cotisations 2020

**Date de convocation :**  
3 décembre 2019

**Date de séance :**  
9 décembre 2019

**Date d'affichage :**  
10 janvier 2020

**Membres en exercice :** 46

**Membres présents :** 16

**Membres votants :** 29

**ABSENTS :** cf. PVS

**Adoptée à l'unanimité**

**Jours et heures d'ouverture du  
syndicat mixte :**

Du lundi au vendredi  
de 9h00 à 12h30  
et  
de 14h00 à 17h30

Le Président de Somme Numérique  
Certifie que ce document a été

Transmis le 9 JAN. 2020



à la Préfecture de la Somme  
au titre du Contrôle de Légalité

EXTRAIT DU REGISTRE D

Envoyé en préfecture le 09/01/2020  
Reçu en préfecture le 09/01/2020  
Affiché le  
ID : 080-258004365-20200109-191209\_CS\_DEL1-DE

L'an deux mille dix-neuf, le neuf décembre à 17h30 le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Philippe VARLET, Président.

**Étaient présents :** Ernest CANDELA, Jean-Marie BLONDELLE, Philippe COCQ, Claude DEFLESSELLE, Denis DEMARCY, Yannick DESSAINT, Jean GORRIEZ, Olivier JARDE, Laurent PARSIS, Didier REMY, Hubert CAPELLE, François DEBEUGNY, François DURIEUX, Fabrice FRION, et Anna-Maria LEMAIRE.

**Secrétaire de séance :** Claude DEFLESSELLE

**Pouvoirs :** Isabelle DE WAZIERS à Claude DEFLESSELLE  
Jean-Claude RENAUX à Ernest CANDELA  
Jean-Dominique PAYEN à Jean-Marie BLONDELLE  
Stéphane DECAYEUX à Philippe VARLET  
Patricia POUPART à Claude DEFLESSELLE  
Jean-Philippe DELFOSSE à Jean GORRIEZ  
Hervé MENTION à Yannick DESSAINT  
Annie VERRIER à Denis DEMARCY  
Jean-Claude PRADEILHES à Philippe COCQ  
Julien HERNANDEZ à Olivier JARDE  
Gérard CARON à Anna-Maria LEMAIRE  
Florence RODINGER à Laurent PARSIS  
Emile FOIREST à Didier REMY

*La présente proposition fait suite aux éléments présentés lors du Débat d'Orientation Budgétaire du 14 novembre 2019. Pour parvenir à une égalité de traitement entre tous les EPCI, la cotisation syndicale 2020 est proposée pour tous à 0,67€ par habitant. La cotisation du Département est maintenue à 0,50€ par habitant.*

**LE COMITE SYNDICAL**

- Vu les statuts du syndicat mixte,
- Vu le débat d'orientation budgétaire du comité syndical du 14 novembre 2019,
- Vu le projet de Budget Primitif 2020.

**DELIBERE**

**ARTICLE 1 :** La cotisation 2020 des membres au budget principal de Somme Numérique s'élève à 0,50€ par habitant pour le Département de la Somme et à 0,67€ par habitant pour les EPCI. Le nombre d'habitants servant de base de calcul est issu des données publiées par la Direction Générale des Collectivités Locales sur le site du Ministère de l'Intérieur.

**ARTICLE 2 :** Ces cotisations seront prélevées en début d'année 2020 pour tous les membres par l'émission de titres de recette de Somme Numérique.

**ARTICLE 3 :** Le Président et le Trésorier du Grand Amiens et amendes sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.